



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement secondaire du deuxième  
degré S2  
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg  
T +41 26 305 12 41  
www.fr.ch/S2

## Projet Matu2027, phase II

### Mandat 2 : Ressources

#### 1. Considération

Le projet fribourgeois « Matu2027 » est mandaté par Mme la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens et placé sous la responsabilité du Service S2. Il vise d'une part à mettre en œuvre et à concrétiser au niveau cantonal les dispositions révisées de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité (ORM), du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité (RRM) ainsi que du plan d'études cadre révisé (PEC). D'autre part, les directives fédérales sont l'occasion de repenser fondamentalement l'enseignement gymnasial et de le réexaminer à la lumière des défis actuels. Le canton de Fribourg saisit cette opportunité en voulant donner à l'enseignement gymnasial un profil propre, percutant et tourné vers l'avenir avec le projet « Matu2027 ».

#### Phase I

Sur cette base, le groupe de pilotage a créé cinq mandats partiels fin 2023 et a chargé cinq groupes de travail de les traiter. Une quarantaine d'enseignantes et d'enseignants ont travaillé pendant plus d'un an sur leurs sujets respectifs. Le chef de projet, Matthias Wider, a organisé plusieurs réunions afin de discuter et de partager l'avancement des réflexions. Les cinq mandats partiels couvrent les sujets suivants :

1. Plans d'études cantonaux (modèle de construction et de structure) et plans d'études par branches : branches fondamentales, options spécifiques et options complémentaires
2. Compétences transversales : autonomie
3. Thèmes transversaux : éducation au développement durable
4. Bilinguisme et mobilité
5. Travail de maturité et interdisciplinarité

Les résultats des travaux réalisés dans le cadre des mandats partiels seront publiés en mai 2025 dans le **rapport d'impulsion Matu2027** fribourgeois. Ce rapport constitue à la fois une base et une source d'inspiration pour la poursuite des travaux du projet au niveau cantonal et pour la planification de sa mise en œuvre dans les écoles. Il présente également les principes directeurs formulés par le groupe de pilotage lors de réflexions internes et d'échanges sur les mandats partiels, afin d'encadrer les travaux à venir et de définir les marges de manœuvre. Ainsi, les spécifications cantonales et les particularités propres à chaque école sont clairement mises en évidence.

#### Phase II

La première phase se termine en avril 2025, laissant place à la deuxième phase, qui apportera de nouvelles clarifications et concrétisations. Il s'agit de capitaliser sur l'élan actuel du projet, tel qu'il se manifeste à travers la diversité des idées présentées dans le rapport d'impulsion. Cette phase se concentre sur l'activation, la diffusion, l'analyse et la consultation du rapport d'impulsion. Pendant que les cinq groupes de travail cantonaux se concentrent sur la clarification d'autres questions et conditions préalables essentielles pour le projet, les

collèges peuvent dès à présent amorcer la discussion sur la mise en œuvre des objectifs du projet Matu2027, grâce au rapport d'impulsion.

Cinq groupes de travail sont mandatés pour traiter les thèmes suivants :

1. Grille horaire
2. Ressources
3. Travaux préparatoire à l'élaboration des plans d'études
4. Travail sur les plans d'études cantonaux
5. Certificat de maturité bilingue

Un autre mandat vise à évaluer en détail les résultats intermédiaires du projet Matu2027 (rapport d'impulsion), ainsi qu'à examiner leur planification spécifique et leur adaptation au sein des écoles :

6. Mise en œuvre dans les écoles

## 2. Mandat

Le groupe de travail 2, « Ressources », se concentre particulièrement sur la question de la rémunération appropriée et du financement des travaux liés aux nouveaux formats dans le cadre du budget. Le Service prend en compte les conclusions de l'analyse de l'étude sur le temps de travail, menée parallèlement au projet Matu2027.

Le groupe de travail 2 « Ressources » se voit confier les tâches suivantes :

- Créer une vue d'ensemble de la répartition actuelle des ressources selon 1,88 EPT par classe
- Déterminer les ressources pour différentes formes de collaboration entre les branches :  
*Travail disciplinaire* : la grille horaire et la taille des groupes de l'école servent de base.  
*Travail multidisciplinaire* : coûts selon le travail disciplinaire (pas de coûts supplémentaires).  
*Travail interdisciplinaire* : enseignement en équipe – quelles ressources peuvent être mises à disposition ?  
*Travail transdisciplinaire* : adaptation de l'indemnisation actuelle en fonction des leçons.
- Clarifier comment les spécifications déterminées par les principes directeurs peuvent être intégrées dans les budgets.

## 3. Consignes

- Rapport d'impulsion
- Cadre financier actuel de 1,88 EPT par classe (à respecter)
- Principes directeurs définis

## 4. Membres du groupe de travail

- Direction : François Piccand, chef de service S2
- Pierre Marti, recteur du Collège de Gambach (représentant de la CODESS)
- Maxence Antonin, proviseur au Collège Ste-Croix
- Damien Vieli, proviseur au Collège St-Michel
- Mélanie Sudan, proviseure au Collège du Sud
- Hervé Mottas, adjoint au chef de service S2

## 5. Programme

Quand	Qui	Quoi
Mai	Rencontre GT « Ressources » avec GT « Travaux préparatoire à l'élaboration des plans d'études »	Clarifier les concepts, déterminer la faisabilité et la mise en œuvre des formats
10 juin Séance groupe de pilotage	GT « Ressources »	Information sur les premiers résultats
Juin	FP/CCSE	Si de nouvelles formes de rétribution sont proposées, discussion avec les autres services de la formation et Mme la Conseillère d'Etat Bonvin-Sansonrens (év. aussi dans le cadre du mandat Ecoplan)
8 juillet Séance groupe de pilotage	GT « Ressources »	Première validation des résultats et propositions par le groupe de pilotage
Août 2025	Groupe de pilotage / AFPESS / SSP	Présentation / Discussion des résultats
Septembre 2025	Groupe de pilotage	Validation définitive des résultats par le groupe de pilotage (sert de directive pour le mandat des écoles)